



Centre Psycho-Médico-Social Provincial Charleroi 2

Rue de la Régence, 19

6000 CHARLEROI

Tél. : 071/23 62 70

E-mail : cpmsprovcharleroi2@hainaut.be

Projet de Centre

2025-2030

PROJET DE CENTRE 2025-2030

Dans le cadre d'une réforme attendue des missions et de l'encadrement des CPMS, le projet de centre 2025-2030 est une actualisation du projet de centre 2020-2025.

RESSORT

- Le ressort du CPMS provincial Charleroi 2 couvre en partie la commune de Charleroi (territoires de Charleroi, Couillet, Dampremy, Gosselies, Marcinelle, Monceau ^s/S, Montignies ^s/S, Ransart et Roux) et la commune de Momignies.
- Notre ressort s'élève à 6673 élèves.
- Notre population est exclusivement issue de l'enseignement communal fondamental.
- Les territoires de Charleroi représentent 97% de notre ressort global. Nos établissements scolaires carolos s'inscrivent dans un tissu urbain postindustriel avec une densité de population six fois plus élevée que la moyenne belge et des indicateurs socioéconomiques défavorables (revenu médian faible, taux de chômage élevé, nombre élevé de bénéficiaires du RIS...), un important réseau de soins et une offre diversifiée d'activités sportives, culturelles et artistiques.
La commune de Momignies offre un autre paysage : rural, avec une faible densité de population, des indicateurs socioéconomiques défavorables et un faible maillage en matière de soins.

En bref :

- **6673 élèves**
- **Répartis sur les communes de Charleroi et Momignies**
- **100% écoles fondamentales : 31 directions et 47 implantations**
- **100% écoles communales**

NOTRE EQUIPE

L'équipe du CPMS provincial Charleroi 2 se compose de 14 ETP (Equivalent Temps Plein) :

- 13 ETP subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (8 dans le cadre organique, 3 dans le cadre ISE et 2 dans le cadre des logopèdes) : 1 ETP Directrice, 4 ETP Conseillers psychopédagogiques, 1 ETP Auxiliaire psychopédagogique, 4 ETP Auxiliaires sociales, 1 ETP Auxiliaire paramédicale et 2 ETP Auxiliaires logopédiques.
- 1 ETP issu du personnel provincial non enseignant : Employée d'administration

Notre Pouvoir organisateur est la Province de Hainaut, dont le siège est à la Direction Générale des Enseignements du Hainaut, Avenue Général de Gaulle 102 à 7000 Mons.

En bref :

- **1 Directrice**
- **4 CPP/1 APP**
- **4 AS**
- **1 APM**
- **2 AL**
- **1 Employée d'administration**

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

- **Gratuité**
- **Approche pluridisciplinaire**
- **Respect du secret professionnel et de la déontologie**
- **Indépendance vis-à-vis des écoles**
- **Délivrance d'avis non contraignants**

MISSIONS

Le décret Missions du 14.07.2006 décrit les missions des CPMS :

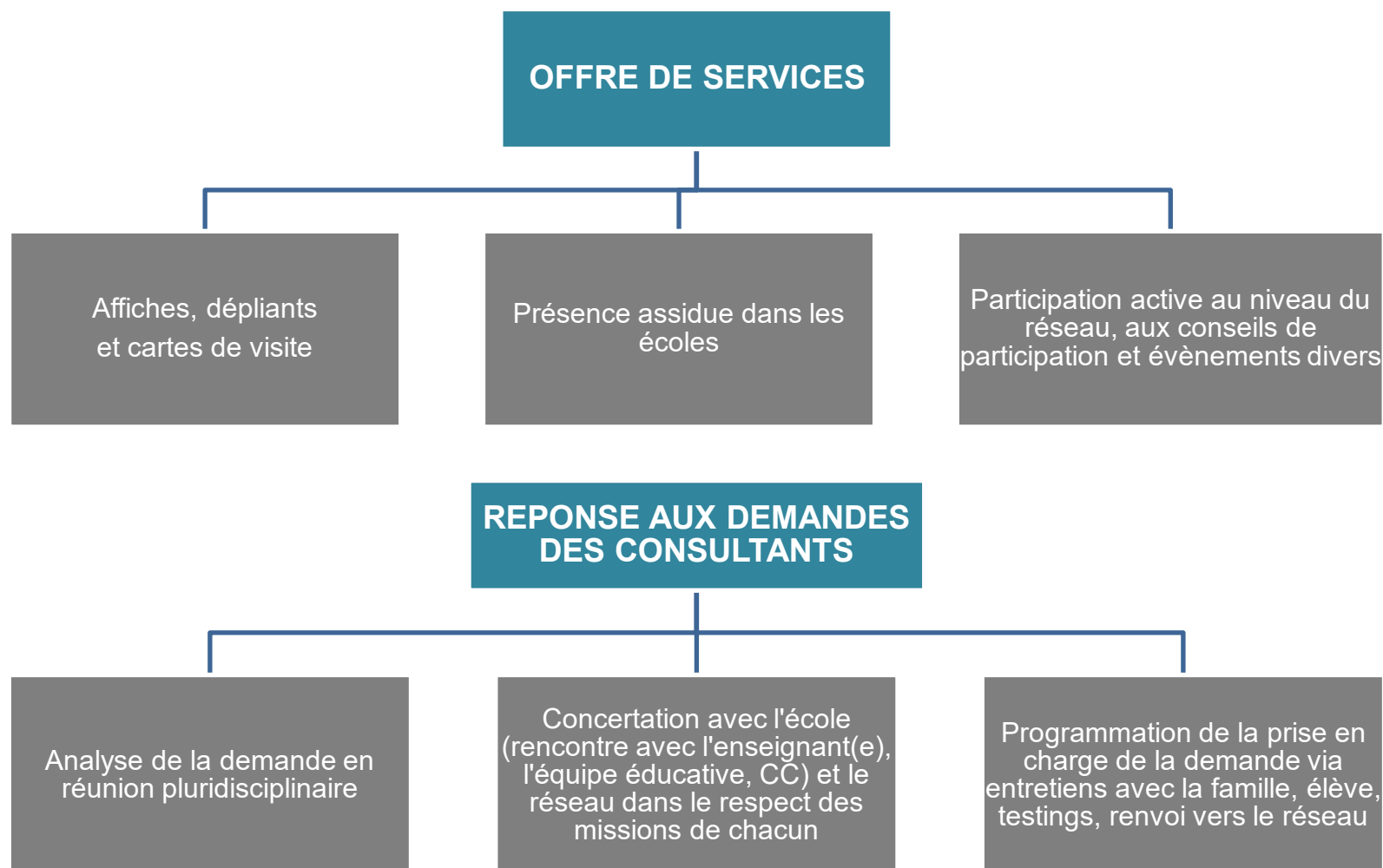


1. **PROMOUVOIR** les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. **CONTRIBUER** au processus éducatif de l'élève tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, **SOUTENIR** l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.



Pour remplir ces missions, notre CPMS dispose

✓ d'un programme de base commun à tous les CPMS répartissant nos activités selon 8 axes :



ACTIONS DE PREVENTION

Conseils de classe en
M3 et P1
systématiques

Animations (EVRAS,
santé...)

Collaboration des
logopèdes avec les équipes
éducatives maternelles et
création d'animations
(Langage et prérequis au
langage écrit)

Collaboration avec
écoles, SPSE
et le réseau

Groupe de travail
thématique et
formations

REPERAGE DES DIFFICULTES

Conseils de classe

Observations
en classe

Entretiens, bilans via
approche
pluridisciplinaire

Permanence dans
les écoles

Participation aux
réunions des parents

DIAGNOSTIC ET GUIDANCE

Entretiens, bilans
pluridisciplinaires, examen
complémentaire via spécialiste,
remise de conclusions et
propositions de suite

Aménagements raisonnables,
intégrations permanentes
totales et collaboration avec les
pôles territoriaux

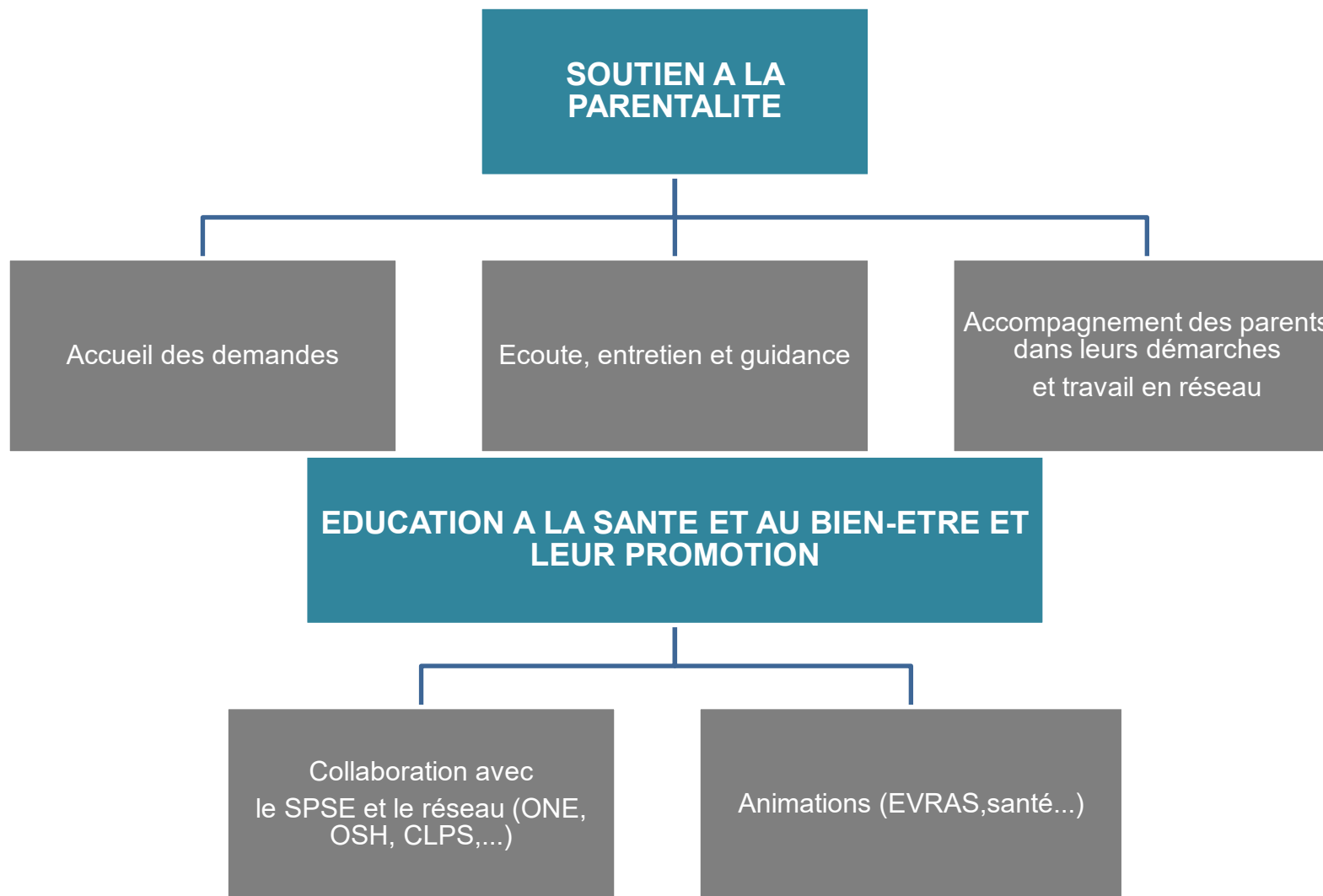
Mise à jour des outils,
formations

INFORMATION ET ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Conseils
de classe

Entretiens et bilans

Connaissance et collaboration
avec le réseau



- ✓ d'un programme spécifique fixé par le P.O. et dont nous respectons les valeurs et les priorités : analyse de la demande, orientation scolaire et professionnelle et soutien à la parentalité.
- ✓ d'un projet de centre

En bref :

3 Missions :

- **PROMOUVOIR les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales permettant à l'élève de s'épanouir**
- **CONTRIBUER au processus éducatif**
- **SOUTENIR l'élève dans la construction de son projet**

8 Axes :

- **Offre de services**
- **Réponse aux demandes des consultants**
- **Actions de prévention**
- **Repérage des difficultés**
- **Diagnostic et guidance**
- **Information et orientation scolaire et professionnelle**
- **Soutien à la parentalité**
- **Education à la santé et au bien-être**

OBJECTIFS PRIORITAIRES

L'identité de notre service se fonde sur le respect et la bienveillance pour accueillir toute demande et y répondre en pensant le consultant dans sa globalité, grâce à une approche pluridisciplinaire.

Notre CPMS s'inscrit dans une démarche dynamique de réseau dans le respect des missions de chacun.

En qualité de partenaire privilégié de l'école, le CPMS provincial Charleroi 2 est en contact quotidiennement avec les réalités des consultants et des établissements scolaires. C'est ainsi que nous modulons nos actions et dégageons des objectifs prioritaires. Il ne s'agit pas d'un copier-coller d'une école à l'autre mais d'une approche singulière de chaque réalité et la mise en place d'une méthodologie au cas par cas.

Objectifs prioritaires

Activités

Moyens

1. Favoriser l'épanouissement général

1.1. Développement général

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Observation en classe, conseils de Classe
- Animations thématiques
- Présence dans les écoles
- Projets de prévention (Santé, EVRAS, Logo)
- Accompagnement vers les partenaires extérieurs
- Travail en réseau

- Collaboration avec les écoles
- Travail actif de réseautage
- Mise à disposition d'un local dans les écoles
- Participation à des formations, colloques, Débats
- Lectures et démarches
- Travail réflexif sur nos pratiques
- Mise en place de groupes de travail

1.2. Soutien à la parentalité

- Entretiens avec les familles
- Organisation de tables rondes école-famille – CPMS
- Accompagnement et travail en réseau en fonction des besoins et ressources du milieu familial
- Prise en charge de situation de maltraitance

- Collaboration réseau (SSM, APEP, service jeunesse du CPAS, SAJ, SPJ, AMO,...)
- Formations

Objectifs prioritaires

Activités

Moyens

2. Réduction du décrochage scolaire et lutte contre l'absentéisme des élèves

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Bilan pluridisciplinaire
- Concertation école/CPMS
- Entretien école/ famille/ CPMS
- Collaboration avec les équipes mobiles, SAJ, SPJ...
- Guidance vers le réseau
- Collaboration avec les écoles
- Synergie des différents intervenants au bénéfice du consultant
- Courriers, mails
- Visites à domicile (à l'appréciation de la Direction du CPMS)

3. Parcours de l'élève / école inclusive

- Entretiens avec l'élève, sa famille
- Bilans pluridisciplinaires
- Conseils de classe, concertations
- Mise en place et participation aux aménagements raisonnables
- Suivi des protocoles d'intégration
- Orientation vers l'enseignement spécialisé après processus de réflexion et de maturation
- Collaboration avec les pôles territoriaux
- Maintien exceptionnel en 3^{ème} maternelle
- Avancement dans une année du tronc commun
- Formations
- Connaissance de la législation
- Participation active projets et réseau
- Construction support animations

4. Compétences professionnelles

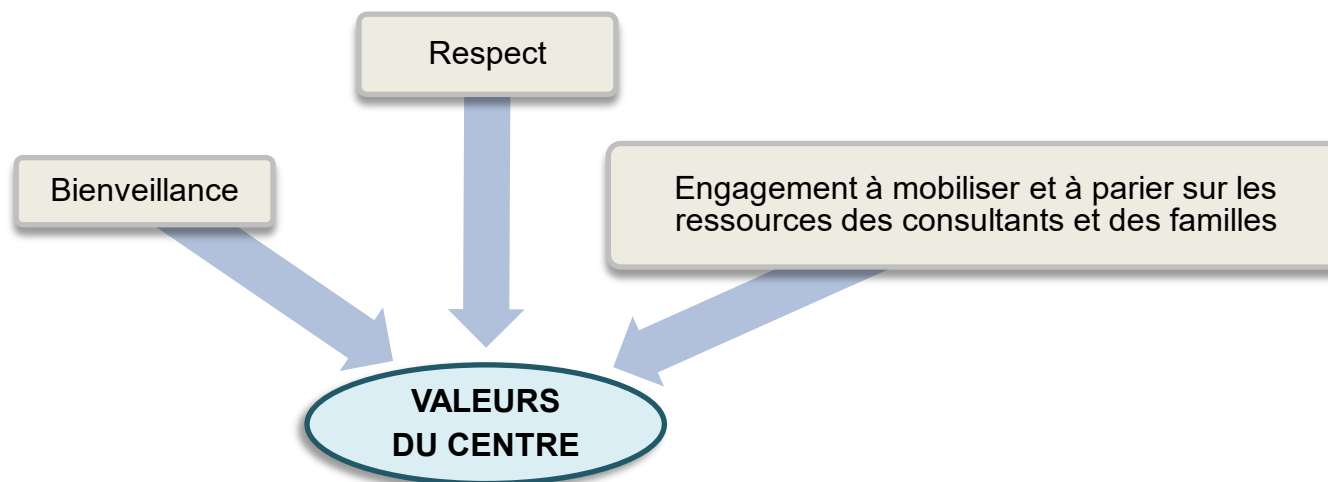
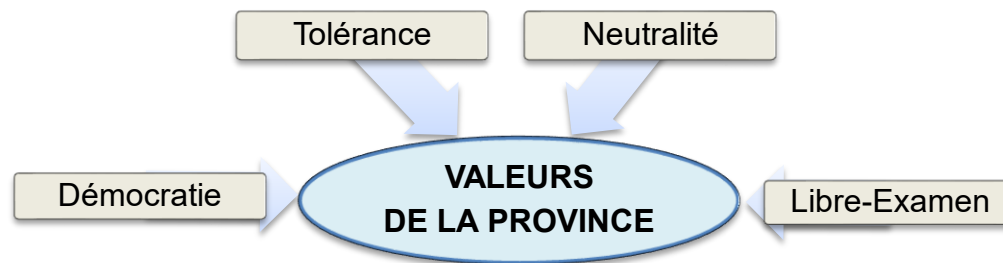
- Travail en réseau
- Réunions d'équipes pluridisciplinaires
- Formations
- Plan de formation du centre
- Lectures
- Evaluation de nos pratiques

En bref :

Objectifs prioritaires :

- **1. Favoriser l'épanouissement général**
 - 1.1. Développement général**
 - 1.2. Soutien à la parentalité**
- **2. Réduction du décrochage scolaire et lutte contre l'absentéisme des élèves**
- **3. Parcours de l'élève et école inclusive**
- **4. Compétences professionnelles**

VALEURS



COMMENT NOUS CONTACTER ?

► **Par courrier :**

**CPMS provincial Charleroi 2
Direction : Mme Sophie PIRET
Rue de la Régence 19
6000 Charleroi**

► **Par téléphone :**

071 – 236.270

► **Par mail :**

cpmsprovcharleroi2@hainaut.be